



DÉPARTEMENT DE L'EURE
ARRONDISSEMENT DE BERNAY
COMMUNE DE BÂLINES

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 18 FÉVRIER 2026**

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Votants
14	08	08

Vote
À l'unanimité
Pour : 08
Contre : 00
Abstention : 00

Acte rendu exécutoire :

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le 27/02/2026
ID : 027-212700363-20260218-BD02_2026-DE



L'an 2026, le dix-huit février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Bâlines s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Max AUFFRET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 04 février 2026.

Présents : AUFFRET Max, BICHERAY Jean-Louis, CAPITAIN Anne-Laure, CHAVIGNY Françoise, DUPONT Laurence, ROULAND Patrice, SPOTBEEN Josette, WYART Caroline

Excusé(s) :

Absent(s) : CHENEAU Jérémy, DORÉ Frédéric, GÉRARD Manuel, HAAS Émilie, RAIMBOURG Isabelle, ROUSSEAU Solène

Secrétaire de séance : DUPONT Laurence

BD02_2026 – DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX VOYAGES SCOLAIRES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune est régulièrement sollicitée pour verser une participation financière aux voyages scolaires des enfants Bâlinois.

Il propose de revoir et d'encadrer les conditions d'octroi et de versement de cette participation.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des votants décide que la participation aux voyages scolaires des enfants Bâlinois sera accordée ainsi :

Montant de l'aide	80,00€
Bénéficiaires	Enfants habitant à Bâlines et scolarisés en école primaire, collège ou lycée
Activités concernées	Voyages scolaires
Fréquence de l'aide	1 aide par enfant et par an, versée à l'issue du voyage
Justificatifs à fournir	- Demande écrite du/des parent(s) (ou du tuteur légal) résidant sur la commune - Copie du livret de famille (page parents et enfant concerné) attestant de l'âge de l'enfant et de la filiation - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Attestation de présence au voyage établie par l'établissement scolaire - RIB

Pour copie conforme, Bâlines, le 18 février 2026

Le Maire
Max AUFFRET



La Secrétaire de séance
Laurence DUPONT

